



## COMPTE RENDU SOMMAIRE DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

De la séance du 17 juin 2025

### 01/06 - 2025 DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR L'AMENAGEMENT DES ESPACES PUBLICS

La réhabilitation de l'ancienne mairie transformée en maison communale multiservices s'achève et il est proposé de procéder à l'aménagement extérieur pour répondre à des objectifs environnementaux et de développement durable.

L'aménagement urbain projeté permettra d'apporter une végétalisation autour de ce bâtiment réhabilité et sera pensé dans une optique de désimperméabilisation des sols.

Les espaces extérieurs de cette structure centrale sur le village seront valorisés et complétés de mobiliers urbain issus de matériaux naturels. Dans le même esprit de respect des critères de développement durable, les possibilités de mobilité douce seront mises en œuvre et les éclairages - en LEDS - seront éteints en période nocturne pour respecter la "trame noire".

Il est également prévu, en second temps, de compléter d'équipements mobiliers, des espaces publics (places du village notamment) pensés comme des lieux de convivialité.

Le coût prévisionnel des travaux est de 41 631.14 € HT.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal :

- D'adopter le plan de financement ci-dessous,
- De solliciter le concours du dispositif Cadre de vie de la Région Grand Est à hauteur de 25 % du coût prévisionnel HT de l'opération soit 10 407.78 €.
- De solliciter le soutien de la communauté de communes du Haut Chemin-Pays de Pange (CCHCPP) dans le cadre du Fonds de concours ;

Plan de financement :

Sources	Types d'aide	Montant prévisionnel	Taux
<b>Financements publics</b>			
Région Grand Est	Cadre de vie	10 407.78 €	25 %
CCHCPP	Fonds de concours	4166.25 €	10 %
<b>Auto-financement</b>			
Fonds propres		27 057.11 €	65 %
Emprunt		0	
<b>Total HT</b>		<b>41 631.14 €</b>	<b>100 %</b>

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- D'approuver la réalisation du projet présenté
- D'adopter le plan de financement,
- De solliciter le concours de la Région Grand Est au titre du dispositif Cadre de vie ;
- De solliciter le soutien de la CCHCPP dans le cadre du Fonds de concours.

## **02/06 - 2025 DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR L'AMENAGEMENT DE L'ESPACE CINERAIRE**

Monsieur le Maire indique que face à la demande croissante de concessions dans l'espace cinéraire, il est prévu d'ajouter deux cases sur le dernier columbarium installé et d'implanter un nouveau columbarium de 24 cases.

L'ensemble du site sera retravaillé avec la mise en place d'un sol pavé qui en facilitera l'accès et l'entretien.

Le coût prévisionnel des travaux est de 26 795 € HT.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal :

- D'adopter le plan de financement ci-dessous,
- De solliciter le concours du dispositif « Coup de pouce rural » de la Région Grand Est à hauteur de 30 % du coût prévisionnel HT de l'opération soit 8038.50 € HT.

Plan de financement :

Sources	Types d'aide	Montant prévisionnel (HT)	Taux
<i>Financements publics</i>			
Région Grand Est	Coup de pouce rural	8038.50 €	30 %
<i>Auto-financement</i>			
Fonds propres		18 756.50 €	70 %
Emprunt		/	
<b>Total HT</b>		<b>26 795 €</b>	<b>100 %</b>

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- D'approuver la réalisation du projet présenté
- D'adopter le plan de financement,
- De solliciter le concours de la Région Grand Est au titre du dispositif « Coupe de pouce rural »

Vu pour être affiché le 26 juin 2025 conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à RETONFEY, le 24 juin 2025

Le Maire



P. del. 1er Adjoint  
Christian TOP

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Christian TOP", is written over the printed name.